

Technicien(ne) attaché(e) à la piscine intercommunale Archipel et aux bâtiments intercommunaux (H/F) **(Cadre d'emploi des techniciens territoriaux – catégorie B)**

Sous la responsabilité du Directeur des Services techniques, en coordination avec les agents techniques et les agents de la piscine, l'agent(e) placé(e) sur le poste de Technicien(ne) attaché(e) à la piscine intercommunale Archipel et aux bâtiments intercommunaux coordonne, organise et réalise la maintenance des différents équipements. À ce titre, il/elle a en charge de l'entretien et de la maintenance des établissements.

MISSIONS

Piscine intercommunale Archipel :

- Tâches liées à la surveillance, au pilotage et à l'entretien des installations : maintenance des équipements, relevés des fluides, analyses de la qualité et traitement de l'eau, approvisionnement et réglage des produits de traitement, suivi de la qualité de l'eau des bassins, traitement de l'eau (hydraulicité, filtration, désinfection)
- Filtration, nettoyage des filtres, contrôle des pressions, désinfection, contrôle et alimentation des produits
- Réaliser les grandes opérations de nettoyage de la piscine (vidanges), assurer le suivi des installations (chlorométrie, filtres et tuyauteries)
- Contrôles réguliers des températures (de l'air et de l'eau), vérification des approvisionnements des produits intervenants dans le traitement de l'eau
- Nettoyage quotidien des plages, bassins, locaux annexes, utilisation et entretien des machines de lavage
- Gestion de la planification des contrôles réglementaires, connaissance de la réglementation et des procédures dont veille réglementaire, coordination et mise en œuvre des actions d'entretien sur les bassins et les locaux techniques dans le cadre du plan de nettoyage et de la réglementation des normes d'hygiène et du travail
- Optimisation dans la consommation des fluides
- Réalisation des petites réparations diverses dans les domaines de l'électricité, de la plomberie, de la menuiserie et de la maçonnerie sur l'ensemble de l'établissement
- Mise à jour des registres d'intervention et du carnet sanitaire
- Vérification régulière des appareils de sécurité (extincteurs, éclairages et sorties de secours)

Autres bâtiments intercommunaux :

- Concevoir, faire réaliser en régie directe ou par des entreprises, les travaux de construction, rénovation ou aménagement concernant le patrimoine bâti
- Dans le domaine des travaux sur bâtiments : réaliser des études de faisabilité, conduire des opérations et rédiger des documents pour la passation de marchés, coordonner l'activité des travaux réalisés en régie ou par des entreprises, réceptionner des travaux, contrôler les pièces relatives à l'exécution du chantier et les dossiers de sécurité, assurer une veille technique et réglementaire

Pour l'ensemble :

- Assurer le suivi de la gestion budgétaire et administrative des opérations, planification des projets, suivi de l'exécution, optimisation des procédures

PROFIL

- Formation type DUT Génie civil ou BTS Bâtiment
- Compétences en traitement de l'eau et traitement de l'air

- Maîtrise des techniques de nettoyage : choix et dosage des produits en fonction des surfaces à traiter, précautions dans l'utilisation des produits agressifs et gestion économe de leur utilisation (chlore)
- Connaissance de la réglementation des normes d'hygiène, du travail et de sécurité
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et notamment les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques aux piscines
- Habilitation électrique et travail en hauteur souhaités
- Maîtrise technique de génie civil (techniques du bâtiment gros œuvre et second œuvre)
- Réglementation des ERP (programmation des opérations correctives)
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels bureautiques d'organisation et de planification
- Code et réglementation des marchés publics
- Permis B exigé
- Savoir nager (PSC 1)
- Formation continue dans le domaine du secourisme (SST)

QUALITÉS REQUISES

- Capacité d'écoute, force de proposition et sens du service public
- Sens du relationnel
- Connaissance techniques multiples
- Capacité à prendre des initiatives, à être rigoureux et autonome

Lieu d'exercice : Communauté de communes Bresse et Saône – piscine intercommunale Archipel à Reyssouze

Durée hebdomadaire du travail : 35 heures (travail seul ou en équipe avec horaires réguliers et amplitude variable les soir, week-end et jours fériés selon horaires d'ouverture de la piscine)

Poste à pourvoir au plus vite

Rémunération statutaire + régime indemnitaire mensuel + prime de fin d'année
Communauté de communes adhérente au CNAS

**Les candidatures (lettre de motivation manuscrite et CV)
sont à adresser par courrier
à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes Bresse et Saône
Direction générale des services / 50, chemin de la Glaine - 01380 Bâgé le Châtel**